



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2025
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quinzième session

New York, 6-8 août 2025

Point 17 de l'ordre du jour provisoire*

Contribution des centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies (hors Siège) à l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Contribution des centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies (hors Siège) à l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par les centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité d'experts (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/15th-session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur la contribution des centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies à l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Résumé du rapport

À sa quatorzième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2024, le Comité d'experts a adopté la décision 14/101, dans laquelle il a notamment demandé au Secrétariat de renforcer l'efficacité de la coordination au niveau mondial et les accords de gouvernance relatifs aux centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies. Il s'est félicité de la création du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales en Chine et du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies en Allemagne, ainsi que des travaux de planification engagés en vue de la création du Centre d'excellence mondial des Nations Unies pour l'écosystème géospatial en Arabie saoudite.

* [E/C.20/2025/1](#).



Le Comité a noté qu'une gestion et une coordination ouvertes et transparentes entre les trois centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies étaient essentielles à leur succès et à une utilisation efficace des ressources et a demandé au Bureau, avec l'appui du Secrétariat, de définir une structure de gouvernance opérationnelle commune adaptée pour tous les centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies, comprenant, par exemple, des comités consultatifs internationaux ayant une expertise et une représentation géographique vastes, et de communiquer les mandats de ces comités consultatifs internationaux au Comité d'experts en tant que documents de référence.

En adoptant la décision 14/105, le Comité a réaffirmé que le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale était un élément clé pour les nombreuses activités relevant du Comité d'experts, a rappelé l'importance de la coordination, de la cohérence et de l'harmonisation des travaux, des efforts et des activités des comités régionaux, des groupes fonctionnels, des réseaux thématiques, du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales et du Groupe de haut niveau et a réaffirmé l'importance d'une mise en œuvre conjointe du Cadre dans l'intérêt de tous. Le Comité a également exhorté le Centre à intensifier son appui aux États Membres pour favoriser l'adoption durable des capacités de gestion de l'information géospatiale et la mise en œuvre du Cadre en tenant compte du contexte national.

En adoptant sa décision 14/106, le Comité a accueilli avec satisfaction les rapports du Sous-comité de la géodésie et du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et leurs progrès et activités, notamment les efforts considérables et coordonnés qu'ils déployaient pour continuer d'appliquer la résolution 69/266. Il s'est également félicité de l'action menée par le Centre et le Sous-comité pour renforcer les preuves, la sensibilisation et la compréhension de l'importance de la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie en tant que fondement essentiel des infrastructures nationales critiques et de l'économie mondiale et a encouragé le Sous-comité et le Centre à continuer de fournir des documents dont les États Membres pourraient se servir pour influencer les décideurs.

Dans le rapport, le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies donne des informations détaillées sur les activités menées pendant l'intersession et sur les progrès notables réalisés dans la mise en œuvre de son mandat. Il y est notamment fait mention de la publication du premier plan de développement conjoint de la géodésie mondiale, disponible dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, dans lequel le Centre résume les mesures prioritaires établies à l'intention des États Membres, du Centre et des partenaires afin de renforcer la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie. Conformément à ce plan, le Centre a donné la priorité aux éléments suivants : a) la formation aux fins du développement des capacités en géodésie ; b) la production de données utiles à l'élaboration des politiques, de manière à mieux faire connaître la contribution de la géodésie à la résilience des économies et des infrastructures ; c) le renforcement des mécanismes de gouvernance. Au titre des activités de développement des capacités, des ateliers régionaux sur les systèmes modernes de référence géospatiale ont été organisés en Europe, en Afrique et dans la région de l'Asie-Pacifique, et des ateliers devraient être organisés pour les Amériques et les États arabes. Le Centre a également travaillé à promouvoir le mémorandum d'accord multilatéral sur le renforcement de la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie, qui compte désormais 40 entités participantes. Dans le rapport figurent également des informations sur le fait que l'appui financier apporté par l'Allemagne au Centre a été renouvelé jusqu'en 2030.

Dans le rapport, le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales fournit par ailleurs des informations détaillées sur les activités menées pendant l'intersession, notamment par l'aide qu'il a continué

d'apporter aux États Membres pour mettre en œuvre le Cadre intégré de l'information géospatiale, son objectif primordial. Le Centre fournit également comme document de référence son premier programme de travail ; établi en étroite concertation avec son Comité consultatif international en janvier 2025, il est conforme à ses cinq grands objectifs : a) développer le leadership ; b) traiter les priorités nationales ; c) faire progresser les connaissances géospatiales ; d) favoriser l'innovation ; e) la communication. La contribution du Centre aux rencontres et aux réunions annuelles des comités régionaux est également présentée dans le rapport. Celui-ci contient également des informations détaillées sur les activités de développement des capacités, y compris les ateliers et forums organisés dans le monde pour faire comprendre l'utilité de l'information géospatiale pour les priorités nationales, ainsi que les activités visant à mieux faire connaître le Cadre et à en promouvoir l'adoption et la mise en œuvre opérationnelle.

Dans le même rapport, le Secrétariat fait le point sur les travaux de planification avancée et les activités préparatoires menés en vue de la création du Centre d'excellence mondial des Nations Unies pour l'écosystème géospatial en Arabie saoudite.
